

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2010)

Heft: 3

Artikel: Crise financière et investissement territorial

Autor: Mager, Christophe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-956913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Crise financière et investissement territorial

CHRISTOPHE MAGER

Maître d'enseignement et de recherche, Institut de Géographie de l'Université de Lausanne.

La crise financière de 2008 a entraîné une remise en question des modes d'investissements de l'Etat dans la production territoriale. A une politique misant sur le développement endogène des régions, accompagné d'un relatif désengagement budgétaire de l'Etat, succède une intervention forte visant la relance de la croissance par la multiplication des investissements dans les infrastructures, la construction de logements ou le soutien aux industries. Ces transformations permettent-elles pour autant de réduire le déséquilibre croissant qui caractérise le développement des aires urbaines et celui des régions rurales? C'est ce que l'article explore au travers de l'analyse des nouvelles politiques d'investissement mises en place par les Etats occidentaux.

Les sociétés occidentales ont été, à la fin du XX^e siècle, aux prises avec de nouveaux défis: une révolution technologique affectant tant les méthodes de production que celles de communication, une large ouverture au commerce mondial, une multiplication de l'investissement productif à l'étranger et, plus encore, la constitution de marchés financiers «globalisés» particulièrement actifs. L'ensemble a accentué la mise en concurrence des territoires et diminué l'autonomie d'action des Etats.

Les réponses qui furent apportées à ces nouvelles contraintes ont différé selon les types de sociétés, mais certaines constantes sont apparues. Dans beaucoup de pays, l'objectif exclusif de la Banque centrale est devenu la stabilisation de l'inflation, aux antipodes des politiques antérieures qui, le plus souvent, favorisaient la croissance et la stabilité du compromis salarial, fût-ce au prix de l'inflation. De plus, les déficits publics ont été combattus, contrairement aux pratiques en vigueur durant les Trente Glorieuses. La conviction de l'inconvénient des déficits publics a ainsi conduit l'ensemble des pays de l'OCDE à s'engager dans la voie de la réduction des déséquilibres, plus par une réduction des dépenses que par l'augmentation des recettes (liées aux prélèvements obligatoires), de sorte que la politique budgétaire est devenue pro-cyclique et non plus anticyclique. En outre, comme les charges d'intérêt de la dette publique ont occupé dès les années 1990 une place de plus en plus importante dans les budgets de l'Etat, le mouvement des taux d'intérêt a influencé directement les choix budgétaires nationaux, le plus souvent au détriment des dépenses d'investissement. Ainsi l'Etat fordiste des Trente Glorieuses s'est transformé en un Etat frugal et schumpétérien cherchant à encourager l'entreprise, l'investissement étranger et l'innovation. Ce budgétarisme n'est pas resté sans conséquence sur la production du territoire.

Sous l'effet de ce – relatif – désengagement budgétaire de l'Etat, un nouveau mode de développement territorial a été encouragé: le développement «par le bas», le développement local, a remplacé – du moins dans le volontarisme des discours – le développement «par le haut», géré par l'Etat central. Les collectivités régionales – surtout celles des espaces non-métropolitains – étaient ainsi supposées organiser localement la résistance à la mondialisation en révélant leurs spécificités et en faisant de celles-ci des éléments favorisant, dans un monde mouvant, l'ancrage durable des entreprises. Toutefois, quand bien même il était espéré que ces pratiques allaient permettre aux régions périphériques de continuer à rattraper économiquement les régions centrales les plus prospères, force a été de constater que c'est la taille des marchés locaux qui a été le facteur explicatif essentiel de l'attractivité territoriale. En effet, les forces d'agglomération ont primé sur les phénomènes de diffusion spatiale des activités économiques, ce qui a privilégié, durant la dernière décennie, la croissance des zones centrales (agglomérations), au détriment de celle des régions périphériques. Dès lors, le développement d'aires-systèmes urbaines à la fois industrielles et tertiaires (métropolisation) a été la marque spatiale des ajustements économiques aux contraintes issues de la mondialisation et des avancées technologiques.

La crise financière de 2008 a entraîné une remise en cause majeure du budgétarisme, la dépense publique étant utilisée massivement pour soutenir l'activité économique, via l'investissement des collectivités locales et des entreprises publiques notamment, dans des domaines allant, par exemple, du financement d'infrastructures à la construction de logements en passant par l'aide aux industries vertes et le soutien à l'industrie automobile.

Peut-on imaginer que ces dépenses auront un impact sur la capacité des régions non-métropolitaines à esquisser un rattrapage économique, ce que l'on serait en droit d'attendre de politiques publiques visant à l'équité territoriale? Le retour d'un Etat interventionniste pourrait-il contribuer à contrer les forces du marché qui ont favorisé la centralité? Peut-on y lire la renaissance d'un Etat fordiste aux pratiques keynésiennes?

Rien n'est moins sûr, car l'essentiel des aides a été conçu comme une politique de relance par la consommation faite pour résister à la baisse du cycle économique en accentuant la redistribution vers ceux qui ont le plus tendance à consommer (classes moyennes urbaines en particulier). En d'autres termes, les sommes considérables qui furent engagées ont été destinées à lâcher les rênes du crédit pour augmenter le pouvoir d'achat, et non pas pour contrer des inégalités territoriales. De plus, l'expérience française montre

[ILL. 1-3] Trois images symbolisant la crise. (Photos: Marina Roque de Pinho)



que les soutiens étatiques aux investissements d'infrastructure ont été accordés essentiellement à des espaces déjà largement équipés, au risque rendre difficiles les amortissements. La puissance publique, qui ne cesse pourtant d'exprimer son souci d'opérer de forts rééquilibrages de l'espace, semble ainsi n'avoir eu qu'une latitude d'action étroite.

Miser, face à la crise financière, sur un encouragement à la consommation et sur des équipements lourds n'aurait été innovant qu'à condition que ces pratiques aient été articulées avec un encouragement budgétairement explicite au développement local. Il fallait en effet répondre aux difficultés économiques générées en promouvant un modèle qui, certes, économise les ressources tout en dynamisant la croissance, mais aussi qui infléchisse, pour partie, la tendance à la concentration économique. Or ce qui a été fait renforcera très certainement le poids économique des grandes régions urbaines et donc les (dés)équilibres existants.

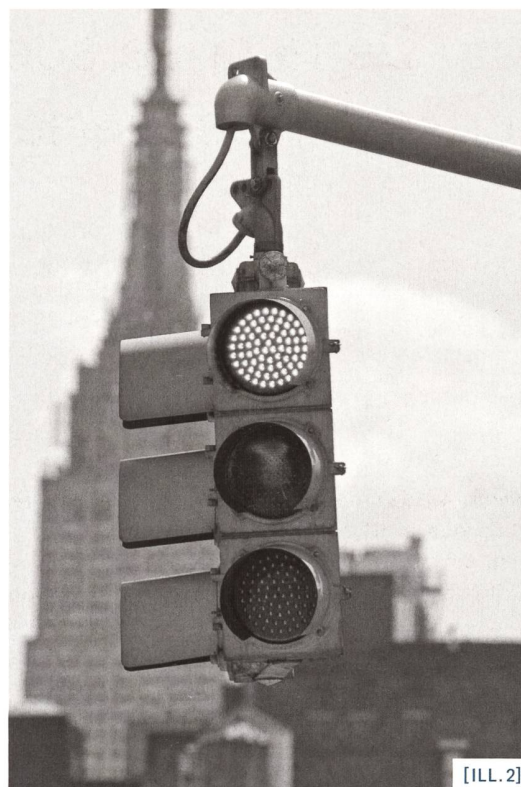
Sans mythifier la latitude d'autonomie et de régénération des régions non métropolitaines, et tout en rejetant la pertinence des approches du «tout local» qui font l'impasse sur l'articulation complexe entre régulations et crises au niveau international, national et local, la crise financière de 2008 aurait pu être l'occasion pour les collectivités publiques de réfléchir à une allocation des ressources à double dividende, à la fois contrant le cycle et les inégalités economico-spatiales. L'urgence a fait qu'il n'en a rien été, même si l'on ne peut que se réjouir du retour à la croissance que les mesures prises ont en partie permis. Reste que le retour du «business as usual» ne doit pas occulter que les Etats sont passés à côté d'une innovation majeure en matière de gouvernance territoriale.

RÉFÉRENCES

Brenner, N. (2004), *New state spaces: urban governance and the rescaling of statehood*, Oxford, Oxford University Press

Davezies, L. (2008), *La République et ses territoires: la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil

Genestier, Ph., Jouve, B., Boino, P. (2008), *L'aménagement urbain et territorial, entre post-keynésianisme et néo-keynésianisme*, *Métropoles* (4): 1–26



[ILL. 2]



[ILL. 3]

ZUSAMMENFASSUNG *Finanzkrise und raumwirksame Investitionen*

Die Veränderungen in der Investitionspolitik der westlichen Länder wirken sich auch auf die Raumentwicklung aus. Im Zuge der Finanzkrise werden nach einer Phase der bescheidenen finanziellen Beteiligung des Staates nun wieder mehr öffentliche Gelder in Infrastrukturen, Wohnungsbau oder auch zur Unterstützung der Industrie investiert. Allerdings stellt der Autor auch fest, dass der Staat durch sein vermehrtes Intervenieren nicht dazu beiträgt, die zunehmenden territorialen Ungleichheiten zwischen städtischen und ländlichen Gegenden zu stoppen. Zum einen besteht das Ziel der staatlichen Investitionen in erster Linie darin, den Aufschwung zu fördern, indem der Konsum namentlich der kaufkräftigen mittleren urbanen Klassen angekurbelt wird. Zum anderen investiert der Staat meist in die Infrastruktur von Räumen, die an sich bereits gut ausgestattet sind. Diese Prioritätensetzung führt jedoch dazu, dass das wirtschaftliche Gewicht der Agglomerationen noch mehr zunimmt. Dabei wäre die Krise von 2008 eine gute Gelegenheit gewesen, um im Bereich der Steuerung territorialer Entwicklungen eine neue Richtung einzuschlagen.